

# NOUVEAU CAS DE NIDIFICATION DE LA CHOUETTE DE TENGMALM (*Aegolius funereus*) SUR LE PLATEAU ARDENNAIS DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

par P. SIMON, E. DELMÉE et P. DACHY (\*)

C'est en 1972 que, pour la première fois, un couple de Chouettes de Tengmalm (*Aegolius funereus*) vint occuper un de nos nombreux nichoirs à Chouettes hulottes (*Strix aluco*) placés dans la forêt d'Oignies-en-Thiérache (Delmée *et al.* 1978, 1979, 1980). Cette observation s'avérait particulièrement intéressante à un double titre : d'une part, nous ne nous attendions pas à rencontrer l'espèce à une telle distance (80 km) de sa zone de nidification (Dambiermont *et al.* 1967; Tricot, 1971) et, d'autre part, ce couple vit ses propres jeunes élevés par une Hulotte qui l'avait délogé de son nichoir ! Ajoutons que ces oiseaux entreprirent une ponte de remplacement dans un nichoir voisin, mais malheureusement sans succès (Simon *et al.*, 1974).

## Circonstances de la nidification

En 1980, après huit années d'absence, l'espèce vient de faire sa réapparition à Oignies. Ainsi, le 27 avril nous avons trouvé une Chouette de Tengmalm entourée de nombreuses proies et couvrant sa nichée. Elle n'est pas baguée et comme la femelle de 1972 et ses deux jeunes l'avaient été, il s'agissait donc d'une Chouette nouvellement arrivée. Nous relevons les données biométriques (poids : 162 gr; longueur alaire : 173 mm), la baguons et la replaçons dans son nichoir où, sans tenter de fuir, elle reprend calmement position sur sa nichée.

Celle-ci était composée de 4 jeunes âgés de 1 à 8 jours; le dernier venait d'éclore et la ponte avait compté 4 œufs. Comme d'après les auteurs, la durée moyenne d'incubation est de 26 à 27 jours, cette femelle a donc dû pondre son premier œuf peu après le 20 mars, quelque dix jours plus tard que celle de 1972.

Dix-sept proies étaient entassées dans le nichoir : 12 Mulots sylvestres (*Apodemus sylvaticus*) et 5 Campagnols roussâtres (*Clethrionomys glareolus*). Nous n'avons jamais constaté une réserve alimentaire aussi importante, même chez les Hulottes que nous étudions ici depuis plus de vingt ans. Elle témoigne d'une abondance particulière de ces petits rongeurs, laquelle explique également la réussite générale cette même année des nichées de la Chouette hulotte.

Reçu le 28.1.1981.

(\*) Paul Simon, « Graux », B-7530 Gaurain-Ramecroix.

Nous sommes revenus le 11 mai pour le baguage des jeunes. La nichée avait disparu, victime très probable d'un prédateur. S'agissait-il d'une Martre (*Martes martes*) ou d'une Hulotte, dont un couple nourrissait de grands jeunes à proximité ? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, la mère ne semble pas avoir été capturée, bien que particulièrement vulnérable dans ce type de nichoir. Nous n'y avons relevé aucun indice de lutte : pas de bouleversement de la coupe du nid, pas de plumes non plus qu'elle aurait perdues en se défendant.

Toutefois, nous y constatons encore la présence de six proies fraîches nouvellement apportées au nid, certaines datant probablement de la nuit précédente : quatre Mulots sylvestres, un Campagnol agreste (*Microtus agrestis*) et une Musaraigne carrelet (*Sorex araneus*). D'après Géroutet (1965) : «les deux à trois semaines après les éclosions, la femelle reste au nid pour réchauffer les jeunes, tandis que le mâle est le grand pourvoyeur de la famille. Il chasse seul, apporte les proies mais ne pénètre peut-être jamais dans la loge : il les présente à l'entrée à la femelle ou bien les laisse tomber tout simplement à l'intérieur». C'est ce que ce mâle aura continué à faire, n'ayant pas remarqué immédiatement la disparition des jeunes. Cet apport inutile de proies, nous l'avons aussi observé chez des Hulottes dont les petits jeunes étaient morts ou disparus depuis peu de temps.



Photo : P. Collette.

Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*). Hautes-Fagnes, 23.05.1969.

## Régime alimentaire

En vue de l'étude du régime alimentaire de l'espèce, nous avons recueilli le résidu occupant le fond du nichoir. Il consiste pour la moitié en poils de micromammifères, amas informes et sans consistance dépourvus généralement de débris osseux : ce sont probablement les premières réjections des jeunes, nourris dans les débuts de menus morceaux de chair et de peau. Pour le reste, il s'agit de 21 pelotes, qu'en raison de la taille et du contenu nous attribuons aux adultes. Nous y avons identifié les micromammifères suivants : 11 Mulots, 8 Campagnols roussâtres, 2 Campagnols agrestes et 1 Musaraigne carrelet. A part trois pelotes, contenant chacune les restes de deux proies, les autres n'en contenaient qu'une seule. Si nous réunissons en une liste, les proies trouvées dans le nichoir et celles provenant des pelotes, nous obtenons le menu suivant : 27 Mulots sp., 13 Campagnols roussâtres, 3 Campagnols agrestes, 2 Musaraignes carrelets; soit 45 proies parmi lesquelles 40 Mulots et Campagnols roussâtres, rongeurs particulièrement abondants cette année. A noter aussi, dans ce menu, l'absence de tout oiseau. Cette liste, où prédominent largement les muridés et microtidés, correspond bien à ce que nous connaissons du régime alimentaire de la Chouette de Tengmalm (Scheuren, 1968).

## Statut de la Chouette de Tengmalm en Belgique

En 1977, J. Tricot, dans le septième rapport de la Commission d'homologation Aves, faisait la synthèse de tous les cas connus jusqu'alors de nidification de la Chouette de Tengmalm en Belgique, de 1963 à fin 1976. Elle comprenait 54 données qui toutes – à l'exception d'une seule, celle d'Oignies – provenaient de l'est du pays. (fig. 1). Il s'agit du territoire délimité par la Vesdre au nord, l'Ourthe à l'ouest, l'Ourthe orientale au sud et la frontière allemande à l'est. Il nous a paru intéressant d'y joindre les observations des dernières années (1977-1980) et de voir comment évolue le statut de l'espèce en Belgique.

D'après les renseignements parvenus à la Centrale Ornithologique Aves et reçus également des ornithologues locaux (S. Fontaine, F. Scheuren *et al. in litt.*) les cas suivants ont été signalés :

- en 1977 : 3 cas - Wanne (Scheuren) : 2 nichées (3 et 4 pulli),  
Robertville (Fontaine) : 1 nichée;
- en 1978 : 4 cas - Wanne (Scheuren) : 2 nichées (1 et 4 pulli),  
Robertville (Fontaine) : 1 nichée,  
Spa (Toussaint) : 1 nichée;
- en 1979 : 1 cas - Wanne (Scheuren) : 1 nichée de 3 pulli. La femelle contrôlée avait été baguée jeune au nid à Meyerode en 1973 (19 km W);
- en 1980 : 1 cas - Oignies (Simon) : 1 nichée de 4 pulli, détruite,  
Wanne (Scheuren) : absence de toute nidification,



Fig. 1 Répartition géographique des données concernant la Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* : 1886 (1 +), 1910 ou 1911 (2 +), 1963 à 1976 (zones A à L). Tracé schématique des limites des régions géographiques concernées : (1) Hautes-Fagnes, (2) région de Bütgenbach-Saint-Vith, (3) partie orientale de l'Ardenne septentrionale, (4) partie orientale de l'Ardenne centrale, (5) Plateau ardennais de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

D'après Tricot (1977)

Ces données récentes ont été introduites dans l'histogramme (fig. 2) groupant tous les cas connus de nidification de l'espèce en Belgique. Leur analyse doit tenir compte des éléments suivants :

- L'absence ou la diminution des cas de nidification notifiés ne signifie pas nécessairement disparition ou raréfaction de la Chouette de Tengmalm. Celle-ci, comme la Hulotte d'ailleurs (Delmée *et al.*, 1978), ne niche pas chaque année; la reproduction, en effet, est conditionnée par l'abondance de ses proies, Campagnols et Mulots, qui présente de sensibles fluctuations annuelles (Géroutet, 1965).
- La présence de nichoirs, compensant le manque de cavités naturelles, avait, à partir de 1968-1969, stimulé un plus grand nombre de couples

à se reproduire et facilité leur repérage par les ornithologues. On peut se demander si le vieillissement et la disparition des nichoirs n'expliquent pas partiellement la diminution des observations ces dernières années.

- Enfin, l'intérêt des ornithologues pour une espèce, dont l'homologation ne fut plus exigée dans la région à partir de 1977, n'en fut-il pas ralenti?

Si nous voulons porter un jugement objectif sur le statut actuel de la Chouette de Tengmalm en Belgique et son évolution, nous ne pouvons perdre de vue ces diverses considérations.

Toutefois, de l'avis général des observateurs de la région, cette petite Chouette est en diminution sensible dans l'est de la Belgique. Le témoignage de F. Scheuren qui, au fil des années, a suivi de très près l'évolution de l'espèce, paraît probant. Il nous écrit : «A partir de 1969, j'ai eu pendant des années cinq nichées régulières dans les bois de Meyerode (région de Saint-Vith), mais depuis 1975, c'est le déclin; la cause? A mon avis, ce sont les grandes coupes à blanc effectuées dans tous les biotopes, ce qui a permis à la Hulotte, ennemie de la Chouette de Tengmalm, de s'introduire et de se multiplier.»

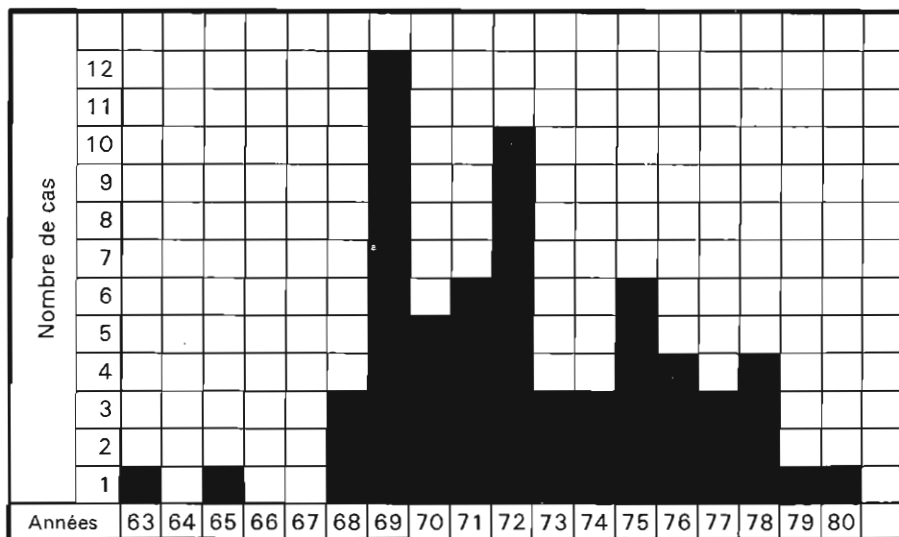


Fig. 2 Cas de nidification connus de la Chouette de Tengmalm en Belgique de 1963 à 1980.

En 1963 et 1965 les deux premiers cas connus de reproduction sont en loge de Pic noir (*Dryocopus martius*) (Francotte, 1965; Jottrand et Tricot, 1969).

En 1967-1968, placement de nichoirs : ils sont occupés rapidement – 3 en 1968 et 12 en 1969 (Fontaine, 1968 et 1969; Tricot 1971 et 1977).

A partir de 1975, diminution lente; en 1969 et 1980 un seul cas signalé.

Cette explication est valable. En forêt, comme nous en avons fait nous-même la constatation en ce qui concerne les Mésanges (Delmée *et al.*, 1972), les nichoirs, une fois découverts par les prédateurs, reçoivent régulièrement leur visite. Dans le cas présent, les nichoirs, surtout s'ils présentent une certaine concentration, deviennent de vrais pièges où Hulottes et Martres viennent capturer les espèces cavernicoles, en l'occurrence la Chouette de Tengmalm. Ce fait expliquerait donc, au moins partiellement, la raréfaction de cette dernière.

La description des milieux qui obtiennent ses préférences en Europe (Géroudet, 1979) et les indications sur le biotope habité par la Chouette de Tengmalm, données par Fontaine (1968, 1969), Jottrand et Tricot (1969) et Tricot (1977), dans l'est de la Belgique, présentent quelques analogies avec le milieu où nous l'avions déjà découverte en 1972. Nous retiendrons : voisinage et interpénétration de conifères et de feuillus dans une zone d'altitude, cependant basse à Oignies (350 m) mais dont le climat local est réputé rigoureux (Delmée *et al.*, 1972). L'arrivée au même endroit d'un nouveau couple est peut-être moins inattendue qu'on aurait pu l'imaginer. Il est possible, comme le suggérait déjà Tricot (1977) à propos du premier cas de nidification en 1972, que l'espèce fut présente régulièrement ou sporadiquement en d'autres régions que dans l'est du pays. Il citait comme biotopes favorables, les massifs forestiers de Saint-Hubert (alt. + 589 m), du Plateau de Recogne (alt. + 569 m) et de la Croix-Scaille (alt. + 505 m). Or, ce dernier site n'est qu'à une vingtaine de kilomètres d'Oignies, distance qui entre dans les limites normales d'un déplacement de sujets juvéniles; en effet, une Chouette de Tengmalm, bagueée jeune au nid en 1973, à Meyerode, fut contrôlée nichant en 1979, à Wanne, soit à 19 km W. (F. Scheuren, *in litt.*). Il est donc possible que nos oiseaux nicheurs soient originaires de la Croix-Scaille et qu'une prospection plus approfondie de ce site y fasse découvrir cette espèce, probablement peu nombreuse et toujours discrète.

## Résumé

Après avoir niché une première fois en 1972 à Oignies-en-Thiérache, loin au sud-ouest de sa zone de reproduction, la Chouette de Tengmalm y a été de nouveau trouvée en 1980. Les circonstances de cette nidification sont décrites et analysées. D'autre part, elle est replacée dans le cadre général du statut de l'espèce en Belgique. D'après les observateurs, l'espèce est en nette diminution depuis 1975. Cette interprétation des faits est l'objet d'une discussion.

**Samenvatting :** Nieuw broedgeval van de Ruigpootuil (*Aegolius funereus*) op de Ardeense hoogvlakte tussen Samber-en-Maas. – De Ruigpootuil werd voor het eerst in 1972 als broedvogel vastgesteld te Oignies-en-Thiérache, verweg in zuidwestelijke richting van het bekende Belgisch broedgebied. In 1980 werd de soort hier teruggevonden. De broedomstandigheden worden uitvoerig beschreven, en in verband gebracht met de stand van de soort in België. Volgens de waarnemers is de Ruigpootuil sedert 1975 sterk afgenomen : de mogelijke oorzaken daarvan worden toegelicht.

JaE.

**Summary** : New breeding case of the Tengmalm's Owl (*Aegolius funereus*) on the Ardennes Plateau of the Entre-Sambre-et-Meuse. – The Tengmalm's Owl bred for the first time in 1972 at Oignies-en-Thiérache, far to the south-east of its Belgian breeding area, and was found there again in 1980. The circumstances of this breeding are described and analysed. Its significance with regard to the status of the species in Belgium is also examined. According to the observers, the species has been decreasing seriously since 1975. This interpretation of the facts is discussed.

JTe.

**Zusammenfassung** : Neuer Brutnachweis des Rauhfusskauzes (*Aegolius funereus*) auf der Ardenner Hochebene zwischen Sambre und Maas. – Nachdem er erstmals 1972 in Oignies-en-Thiérache, weitab südwestlich seines belgischen Brutgebietes brütete, wurde der Rauhfusskauz 1980 wiedergefunden. Die die Brutzeit begleitenden Umstände werden beschrieben und analysiert. Ferner wird sie in den allgemeinen Rahmen des Statuts der Art in Belgien eingeordnet. Verschiedenen Beobachtern zufolge, nimmt die Art seit 1975 ab. Diese Interpretation der Tatsachen gibt Anlass zu einer Diskussion.

MPe.

#### BIBLIOGRAPHIE

- DAMBIERMONT, J.L., DEMARET, A. et FRANCOITTE, J.P. (1967) : A propos de la première nidification en Belgique de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*). Essai d'interprétation de la distribution géographique actuelle en Europe. *Le Gerfaut*, 57 : 43-49.
- DELMEE, E., DACHY, P. et SIMON, P. (1972) : Contribution à la biologie des Mésanges (*Paridae*) en milieu forestier. *Aves*, 9 : 1-80.
- DELMEE, E., DACHY, P. et SIMON, P. (1978) : Quinze années d'observations sur la reproduction d'une population forestière de Chouettes hulottes (*Strix aluco*). *Le Gerfaut*, 68 : 590-650.
- DELMEE, E., DACHY, P. et SIMON, P. (1979) : Etude comparative du régime alimentaire d'une population forestière de Chouettes hulottes (*Strix aluco*). *Le Gerfaut*, 69 : 47-47.
- DELMEE, E., DACHY, P. et SIMON, P. (1980) : Les hôtes occasionnels des nichoirs à Chouettes hulottes (*Strix aluco*). *Aves*, 16 (1979) : 49-58.
- FONTAINE, S. (1968) : Nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus* L.) sur les hauts-plateaux de l'est de la Belgique en 1968. *Aves*, 5 : 124-136.
- FONTAINE, S. (1969) : Nouvelles de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*). *Aves*, 6 : 64-65.
- FRANCOITTE, J.P. (1965) : Première observation en Belgique de la nidification de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus* L.). *Aves*, 2 : 43-45.

- GEROUDET, P. (1968) : *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchatel (Suisse).
- JOTTRAND, L. et TRICOT, J. (1969) : Un cas de nidification en 1963 de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) en Belgique. *Aves*, 6 : 29-30.
- SCHEUREN, F. (1968) : Nouveaux cas de nidification de la Chouette de Tengmalm dans l'est de la Belgique en 1968. *Aves*, 5 : 124-136.
- SIMON, P., DELMEE, E. et DACHY, P. (1974) : Une nichée de Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) élevée par une Chouette hulotte (*Strix aluco*). *Aves*, 11 : 119-126.
- TRICOT, J. (1971) : Sixième rapport de la Commission d'homologation Aves. *Aves*, 8 : 167-189.
- TRICOT, J. (1977) : Septième rapport de la Commission d'homologation. *Aves*, 14 : 1-82.